

**ECOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES  
(ELCF)**

**PLAN D'ÉTUDES DU DIPLÔME D'ÉTUDES DE « FRANÇAIS  
LANGUE ÉTRANGÈRE » (DEFLE)**

*Entrée en vigueur : Septembre 2014*

## Avant-propos

### Objectifs

Le Diplôme d'études de français langue étrangère (DEFLE) est centré sur l'acquisition d'une maîtrise fine du français associée à une dimension d'analyse et de réflexion sur des faits de langue.

Le DEFLE vise globalement le perfectionnement des compétences en langue française, et plus spécifiquement le développement de connaissances pratiques et académiques en français, dans ses dimensions linguistique, culturelle et littéraire, avec une ouverture possible sur la didactique du FLE. L'objectif langagier visé correspond au niveau C1.2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*<sup>1</sup>.

### Crédits

Le DEFLE s'obtient avec 60 crédits ECTS, même si l'offre complète se monte à 96 crédits. En cas de poursuite des études à la Faculté des Lettres dans le Baccalauréat universitaire de français langue étrangère (BA FLE), l'étudiant-e pourra faire valider jusqu'à 36 crédits, selon le parcours effectué.

### Durée des études

2 semestres au minimum

4 semestres au maximum

### Organisation générale

Le DEFLE se compose de quatre types d'enseignements:

- Pratique et technique de la langue : DE1A et DE1B ou DE2A et DE2B ;
- Analyse de la langue : DE3 ;
- Enseignements thématiques généraux : DE4 et DE5 ;
- Enseignements spécialisés : DE6, DE7 et DE8.

Attention : la numérotation des modules n'obéit pas à un principe chronologique. L'organisation modulaire des études permet en effet une assez grande diversité de parcours au sein du DEFLE. Un certain nombre de conditions sont toutefois évoquées dans la description des modules. Par ailleurs, les étudiant-e-s sont invités à soumettre leurs choix au conseiller ou à la conseillère aux études en début d'année.

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours (CR), de séminaires (SE), de cours-séminaires (CS) ou de travaux pratiques (TP). Sauf indication contraire, les enseignements sont annuels.

---

<sup>1</sup> Où l'on distingue six niveaux allant de A1 à C2 : pour des informations concernant la description des niveaux, voir le site Internet : <http://culture2.coe.int/portfolio//documents/cadrecommun.pdf>.

### Informations supplémentaires

L'ELCF publie, au début de chaque semestre d'automne, un « Descriptif des cours » qui contient une description détaillée de tous les enseignements offerts durant l'année académique.

### Parcours possibles

Pour l'obtention du diplôme, l'étudiant-e doit valider 5 des 8 modules proposés. **Les modules DE1, DE2 et DE3 sont obligatoires.** Pour le reste, selon ses objectifs et ses besoins, l'étudiant-e pourra/devra opérer les choix suivants :

- En fonction de son niveau d'entrée, il/elle suivra l'un des parcours pour les DE1 et DE2, à savoir le parcours A (DE1A et DE2A) ou le parcours B (DE1B et DE2B).  
NB. Les 12 crédits obtenus lors de la réussite du module DE1B sont transférables dans le BA FLE.
- En fonction du degré de spécialisation que l'étudiant-e souhaite donner à son diplôme et de son éventuel projet de poursuivre avec un BA, il-elle opérera des choix variables au sein des modules DE4/5/6/7/8 (valider 2 modules sur 5).

### Tableau récapitulatif

		<i>Parcours A</i>	<i>Parcours B</i>
3 modules obligatoires	DE1	DE1 A	DE1 B
	DE2	DE2 A	DE2 B
	DE3		
2 modules à choix	DE4		
	DE5		
	DE6		
	DE7		
	DE8		

En gris, modules dont les crédits sont transférables au BA.



## DIPLÔME D'ÉTUDES DE "FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE" DEFLE

### Condition d'admission :

- Le DEFLE s'adresse à des étudiant-e-s non francophones<sup>2</sup> de niveau intermédiaire avancé : le niveau d'entrée requis doit correspondre au niveau B2 du Cadre européen. La vérification des pré-requis s'effectue lors de l'examen d'admission de français (admission à l'Université), y compris l'épreuve supplémentaire de français exigée par la Faculté des lettres, ou par la réussite de l'Année propédeutique de l'ELCF. Le parcours B (voir ci-dessous) est réservé aux étudiant-e-s ayant réussi l'entier de l'examen d'admission ou ayant obtenu l'Année propédeutique avec une moyenne de tronc commun de 4.75 minimum.

### Condition de validation

Les crédits des modules sont attribués en bloc. La note moyenne minimale de 4 est requise pour chaque module et aucune note entrant dans la composition de la moyenne ne peut être inférieure à 3.

Modules DE1 et DE2	Pratique et technique de la langue	2 x 12 crédits
--------------------	------------------------------------	----------------

### Remarques

- Pour ces deux modules, deux parcours différents (parcours A et B) sont proposés selon le niveau d'entrée de l'étudiant-e. Le parcours B n'est envisageable que sous certaines conditions.  
NB. Aucun croisement entre les parcours A et B n'est possible.
- Le module DE1B permet d'obtenir 12 crédits transférables dans le programme du BA FLE (équivalent du module BA7).
- Pour les deux parcours, en accompagnement des modules DE1 et DE2, des TP de prononciation (non crédités) sont offerts sous forme de travail personnel en autonomie au laboratoire de langue.

<sup>2</sup> Par « non francophones », nous pensons aux étudiant-e-s pour qui le français n'est ni langue de référence (langue parlée en famille ou avec l'entourage immédiat) ni langue de scolarisation (études préalables en français). En principe, ces étudiant-e-s sont soumis-es à l'examen d'admission de français de l'Université de Genève.



**Parcours A – DE1A et DE2A – 2 x 12 crédits**

<b>Module DE1A</b>	<b>Techniques de la langue</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5h/Année de CS, Compréhension et production écrites et orales.</li></ul>	
Attestation(s)	Selon les modalités fixées par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen écrit (3h)	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE2A</b>	<b>Renforcement linguistique</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4 x 2h/Semestre de CS ou de TP, Cours-séminaires ou Travaux pratiques (4).</li></ul>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS/TP est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement. La note du module résulte de la moyenne des 4 notes des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La liste des CS et TP offerts comprend des enseignements à choix dans les domaines de la compréhension et production orales et écrites, et de la grammaire; seul le « Descriptif des cours » fait foi pour le détail et l'intitulé des enseignements.	



**Parcours B – DE1B et DE2B – 2 x 12 crédits**

Module DE1B	Techniques de la langue	12 crédits
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5h/Année de CS, Synthèse et argumentation.</li></ul>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE2B	Travail en autonomie	12 crédits
Description	Il portera sur un sujet défini avec un-e des enseignant-e-s de l'ELCF qui aura accepté de le diriger, et consistera en un travail impliquant lectures et mise en forme rédactionnelle s'étalant sur un semestre au moins. Ce travail écrit fera l'objet d'une présentation orale académique en session d'examen. Les modalités précises du travail seront définies au cours du CS de méthodologie et par l'enseignant-e qui aura accepté de le diriger.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2h/Semestre de CS, Méthodologie.</li></ul>	
Attestation(s)	1 attestation de participation active au CS, à obtenir avant la présentation orale.	
Evaluation	Le travail écrit ainsi que sa présentation orale en session seront évalués par le directeur ou la directrice du travail et un-e juré-e.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE3</b>	<b>Analyse de la langue</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Développer les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant-e dans divers domaines linguistiques en lien avec la pratique du français et l'étude du français langue étrangère.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires (4).</li> </ul> <p>L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des enseignements figure dans le « Descriptif des cours ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.</p>	
Attestation(s)	1 attestation de participation active dans chacun des 4 CS, selon les modalités fixées par l'enseignant-e et à obtenir avant de se présenter à l'examen du module.	
Evaluation	Examen oral de 30min (60 min de préparation) relatif à 2 CS. L'étudiant-e choisit 2 CS parmi les 4 validés.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE4</b>	<b>Enseignements thématiques généraux en littératures francophones</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Développer, approfondir les connaissances et savoir-faire littéraires et linguistiques de l'étudiant-e par l'étude de textes et de courants littéraires francophones.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires (4).</li> </ul> <p>L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des CS figure dans le « Descriptif des cours ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.</p>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)		
Remarque(s)	/	

<b>Module DE5</b>	<b>Enseignements thématiques généraux en cultures francophones</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Développer, approfondir les connaissances et savoir-faire socioculturels et linguistiques de l'étudiant-e par l'étude d'objets et de phénomènes (inter)culturels du monde francophone.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires (4).</li> </ul> <p>L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des CS figure dans le « Descriptif des cours ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.</p>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)		
Remarque(s)	/	

<b>Module DE6</b>	<b>Structures de la langue</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Développement d'un métalangage scientifique de description de la langue française et de ses structures. Approche théorique assortie d'exercices.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>6.1, 2h/Semestre de CS, Grammaire I.</li> <li>6.2, 2h/Semestre de CS, Phonétique et phonologie du français.</li> <li>6.3 2h/Semestre de CS, Construction et usage du lexique.</li> </ul>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Un examen écrit (4h) portant sur la matière des trois cours-séminaires.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE7</b>	<b>Cultures et idéologies linguistiques</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Analyse du français en situation de contact. Introduction au plurilinguisme. Approche des représentations et des idéologies autour du français et de la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7.1, 2h/Semestre de CR, Français et politique linguistique.</li> <li>• 7.2, 2h/Semestre de CR, Français en contact et plurilinguisme.</li> <li>• 7.3, 2 x 2h/Semestre de SE, Séminaires (2).</li> </ul> <p>Pour les séminaires, exemples de thèmes (variablement disponibles selon les années) : représentations et évolution de la francophonie ; le marché des langues en Suisse, en Europe et dans le monde ; situations linguistiques complexes ; le français et ses variétés ; interculturalité.</p>	
Attestation(s)	Fréquentation régulière des deux séminaires choisis en 7.3 et travail personnel dans l'un des deux séminaires, selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (7.1 et 7.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE8</b>	<b>Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Analyse du français en acquisition, de la notion de FLE et des principales incidences didactiques des théories de l'acquisition.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8.1, 2h/Semestre de CR, Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE.</li> <li>• 8.2, 2h/Semestre de CR, Histoire critique des méthodologies en didactique des langues</li> <li>• 8.3, 2h/Semestre de SE, Séminaire.</li> </ul> <p>Pour le séminaire, à choisir parmi les enseignements proposés..</p>	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire (8.3), selon des modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (8.1 et 8.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	